



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Événement parlementaire à l'occasion de la 4^e Conférence internationale sur le financement du développement

Bilan des mesures définies et mobilisation des parlements

Mardi 1^{er} juillet 2025, 10 h 00-11 h 30 (à confirmer)

Note d'orientation

Comme le soulignent les résolutions et les déclarations politiques des Nations Unies, les parlements ont un rôle essentiel dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD)¹. Depuis l'adoption de ces objectifs, l'UIP a œuvré sans relâche pour mobiliser la volonté politique en leur faveur et pour renforcer la capacité des parlements à adopter des lois et des budgets adaptés. Elle a en particulier fait en sorte que les parlementaires soient associés aux débats majeurs menés à l'ONU sur le financement du développement, notamment aux conférences sur le financement du développement et aux sessions du Forum pour la coopération en matière de développement du Conseil économique et social. L'UIP a soutenu les travaux des parlementaires dans ce domaine à la faveur de supports de connaissances tels que la publication intitulée [Gestion optimisée des ressources publiques : lignes directrices à l'usage des parlementaires pour la budgétisation des Objectifs de développement durable](#) (2021).

Le déficit de financement des ODD se situe aujourd'hui entre 2 500 et 4 000 milliards d'USD par an, ce qui compromet les possibilités de s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et des inégalités, de faire progresser la justice sociale et de créer les conditions nécessaires à la paix. Alors que les ODD piétinent au niveau mondial et dans la plupart des pays, et qu'il ne reste que cinq ans avant leur échéance en 2030, il est primordial de réformer l'architecture du financement du développement. Or les parlements peuvent apporter une contribution majeure à ces efforts.

La 4^e Conférence internationale sur le financement du développement offre une occasion unique de réformer ce financement. Dix ans se sont écoulés depuis la dernière grande conférence des Nations Unies sur le financement du développement, qui s'est tenue à Addis-Abeba, et pourtant le plan d'action qui avait été adopté à cette occasion (Programme d'action d'Addis-Abeba) est resté en grande partie lettre morte. Dans le [Pacte pour l'avenir](#)

¹ Résolution 77/159 de l'Assemblée générale des Nations Unies : *Renforcer le rôle des parlements dans l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable* (décembre 2022).

Résolution 78/1 de l'Assemblée générale des Nations Unies : *Déclaration politique issue du forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices de l'Assemblée générale* (septembre 2023).

Résolution 76/270 de l'Assemblée générale des Nations Unies : *Interaction entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire* (juin 2022).

adopté l'année passée, les gouvernements ont mis en avant la nécessité de parvenir à un résultat ambitieux lors de la 4^e Conférence internationale sur le financement du développement.

Les parlements accordent de plus en plus d'importance à leur rôle dans le financement des ODD. Occupant une place privilégiée entre les gouvernements et les citoyens, les parlements peuvent adapter les efforts de financement aux besoins des populations, faire preuve de leadership politique et favoriser un développement inclusif.

L'[Audition parlementaire de l'UIP aux Nations Unies 2025](#), qui s'est tenue les 13 et 14 février à New York, a apporté une contribution substantielle au processus préparatoire de la 4^e Conférence internationale sur le financement du développement, avec des séances consacrées à des questions telles que l'aide, la dette, la fiscalité, le commerce et les investissements du secteur privé. Le rapport de synthèse de l'Audition, qui contient une série de recommandations, sera distribué à tous les États membres. Le projet de document final de la 4^e Conférence internationale sur le financement du développement contient une référence importante au rôle de contrôle des parlements en ce qui concerne la transparence, la responsabilité et l'efficacité budgétaires.

Dans ce contexte, l'événement parlementaire organisé à l'occasion de la 4^e Conférence internationale sur le financement du développement s'attachera à mettre en évidence les principaux résultats de la Conférence, sur la base du document final convenu. L'événement se penchera également sur les mesures clés que les parlements doivent prendre pour assurer la mise en œuvre du document final. Une attention particulière sera accordée aux cinq questions centrales qui ont été discutées lors de l'Audition parlementaire 2025.